

Aménagement linguistique et Linguistique de l'usage

Miloud TAIFI
Université de Fès

Introduction

Il y a d'un côté une langue naturelle bien vivante, en l'occurrence ici le berbère, propriété collective de ses différents et divers usagers. Il y a de l'autre, l'aménagement linguistique, objectif partagé par différents et divers aménageurs... et il y en a ! Et puis il y a la linguistique portée et menée par des linguistes berbérissants d'obédience théorique différente. Que faire alors ?

Les locuteurs berbérophones continuent à pratiquer leur langue dans des interactions verbales réelles lors des énonciations effectives. Les aménageurs tentent d'intervenir sur la langue en usage par des propositions de changement relatives à toutes les composantes de la langue et les linguistes ne cessent de réaliser des travaux sur les usages de la langue telle qu'elle se manifeste dans le réel discursif. Le berbère est ainsi bien cerné de toutes parts. Il y a cependant un ordre à rétablir dans tout ça. Une langue n'existe que par l'usage qu'en font ses locuteurs. Et c'est l'usage, ou les usages, qui constitue la matière brute et les observables que le linguiste essaie de décrire et d'analyser en dégagant les règles et les lois qui régissent l'usage et en mettant en évidence les régularités et les irrégularités des emplois.

L'aménageur donc, (sérieux, s'il s'en trouve !), faute d'être linguiste lui-même (certains le sont) ne peut aménager une langue à quelque niveau que ce soit que s'il fonde ses propositions sur les acquis des descriptions et des analyses linguistiques. Car l'intuition et même une excellente compétence en langue d'un aménageur ou d'un collectif d'aménageurs ne suffisent pas. Elles peuvent même induire en erreur.

Avant d'évaluer la situation actuelle du berbère quant aux diverses options d'aménagement, il me semble utile, dans un prime abord, de clarifier les aspects sémantiques du concept même d'aménagement, puisque c'est de cela qu'il s'agit.

1. Du concept d'aménagement.

Les significations des mots sont généralement consignées dans les dictionnaires qui permettent d'en saisir les champs sémantiques et d'en comprendre les emplois. Nous allons chercher dans le dictionnaire le Robert les sens retenus non seulement pour l'entrée lexicale *aménagement*, mais aussi pour les formes de mots qui lui sont associées et qui en constituent la famille lexicale. Celle-ci est formée de quatre lexèmes : *aménager*, *aménagement*, *aménageur*, *aménagiste*, le verbe étant la base à partir de laquelle les autres formes sont dérivées.

Aménager :

- a) Régler l'aménagement de (d'une forêt)
- b) Disposer et préparer méthodiquement en vue d'un usage déterminé (agencer, arranger, équiper, installer, ordonner)

Aménagement :

- a) réglementation des coupes, de l'exploitation des forêts.
- b) action, manière d'aménager, de disposer (agencement, arrangement, disposition, distribution, organisation (> maison, usine))
- c) organisation globale de l'espace, destinée à satisfaire les besoins nécessaires des populations intéressées en mettant en place les équipements nécessaires et en valorisant les ressources naturelles (> territorial, urbain, rural)
- d) action d'adapter qc. pour le rendre plus adéquat (> temps de travail)

Aménageur (euse)

- a) Personne qui aménage.
- b) Spécialiste de l'aménagement des forêts.

Aménagiste : spécialiste de l'aménagement des forêts

On peut retenir de ces définitions, trois traits sémantiques saillants :

- a) ACTION (disposition, arrangement, agencement, organisation) ;

- b) ESPACE (forêt, maison, usine, territoire, temps (par métaphore)) ;
- c) BUT (réglementation, usage, adéquation)

3. Application au domaine linguistique

Comme on peut le constater, Le Robert ne retient pas le sens de « aménagement linguistique ». C'est donc par transposition ou transfert de sens, fondé sur l'analogie, que le concept « aménagement » est appliqué et usité dans le domaine linguistique. Ameur le précise :

« Quant à l'expression aménagement linguistique qui est elle-même la traduction de l'anglais language planning et qui est apparue dans les années soixante-dix du siècle dernier, c'est au linguiste québécois Jean-Claude Corbeil (1980) qu'on la doit. Corbeil précise que la traduction planification linguistique véhicule en français le sens d'intervention étatique et de dirigisme et lui préfère alors l'expression aménagement de la langue » (Ameur, 2009 : 76)

Soit ! Qu'on considère donc une langue comme un forêt broussailleuse, opaque et inaccessible ! Mais le concept ainsi récupéré garde-t-il encore quelques acceptions du champ sémantique de la famille lexicale dont il provient ? Voyons ce qu'il en est.

a) l'aménagement est d'abord une action qui consiste à modifier un réel qu'on estime ne pas correspondre à ce que l'on souhaite qu'il soit ;

b) une telle action est nécessairement humaine car elle présuppose une volonté, une décision d'agir ; elle relève aussi de compétences requises, car pour intervenir sur un réel linguistique, il faut en avoir une connaissance suffisante pour en apprécier toutes les données ;

c) l'objectif de l'action est l'amélioration du réel dans ses différents aspects et dimensions en vue d'un fonctionnement plus adéquat, d'une rentabilité plus grande et d'une pratique plus efficace ;

d) toute action d'aménagement est un ensemble de procédés et de pratiques coordonnées et reliées selon l'objectif qui est fixé. Elle peut être soit individuelle, soit collective ;

e) toute action d'aménagement nécessite tout d'abord une connaissance précise et conséquente du réel qui est l'objet de l'intervention humaine et une représentation conceptuelle précise du

réel une fois qu'il aura subi totalement ou partiellement les arrangements, les dispositions, les agencements, les modifications, les changements, les transformations mis en pratique.

Délimitées ainsi, le concept d'aménagement et les pratiques qu'il engendre ne peuvent que constituer des programmes d'exécution précis et hiérarchisés suivant une méthodologie rigoureuse qui définit les priorités, les objectifs et surtout les procédés, car, rappelons-le, le but final est l'amélioration d'un réel, en occurrence ici, non pas une forêt, un territoire ou une usine, mais un espace linguistique, une langue en somme, qu'on estime ne pas correspondre à ce que l'on souhaite qu'elle soit.

Qu'en est-il donc du réel linguistique du berbère pour qu'il soit, depuis quelques années, pris d'assauts par tant d'aménagements et d'aménageurs.

4. Du réel linguistique du berbère.

4.1 Caractéristiques générales

- Rappelons qu'une langue vivante est la propriété collective de ses locuteurs dans toute l'aire linguistique où elle est pratiquée, ne serait-ce que par quelques villageois isolés dans une contrée lointaine.

- Rappelons aussi que la fonction première d'une langue naturelle est de permettre une communication assidue ou sporadique entre les interlocuteurs qui la pratiquent.

- Rappelons enfin qu'une langue permet de maintenir le sentiment d'appartenance à une communauté déterminée.

Force est de constater que le berbère satisfait à ces trois caractéristiques. En quoi donc le réel linguistique du berbère ne correspond pas à ce que l'on veut qu'il soit, pour décider ainsi de le soumettre à des actions d'aménagement qui y apporteraient des modifications et des changements ? Des imperfections saillantes semblent motiver et légitimer l'aménagement linguistique pratiqué par les uns et les autres.

4.2 Les imperfections du berbère

Deux types d'imperfections ont toujours particulariser le berbère. Le premier type relève de son statut institutionnel. En effet, le berbère n'a jamais été reconnu comme composante du marché

linguistique national par les différentes constitutions des Etats où il est pratiqué. Les options politiques devenues plus clémentes depuis, le berbère est désormais inscrit sur les tables de la loi, du moins au Maroc, et introduit dans le système éducatif. C'est donc chose faite et cet nouveau statut ne peut qu'avoir des impacts sur la promotion de la langue et son évolution ; à une condition cependant, comme le souligne Chaker :

« Cette institutionnalisation doit s'appuyer d'abord sur les locuteurs berbérophones. Une langue n'est pas un objet formel ou bureaucratique, c'est avant tout une réalité sociale et culturelle, portée pas ses locuteurs » (Chaker, 2009 : 164)

Mais le second type d'imperfections fait obstacle. En effet, le berbère comporte en lui-même, de façon intrinsèque, des particularités qui rendent difficile toute entreprise d'intervention sur la langue en vue de sa promotion rapide. On en retiendra quatre qui nous semble essentielles :

a) Le berbère est essentiellement une langue orale, ne connaissant pas une suffisante transposition dans le domaine scriptural ; ce qui n'en permet pas une large diffusion ni une création littéraire et scientifique conséquente ;

b) l'éparpillement du berbère en dialectes, en géolectes ou en parlars, selon les options de chacun, ce qui engendre une incompréhension, voire une incommunicabilité entre les locuteurs berbérophones qui n'appartiennent pas à la même zone géographique ;

c) l'invasion du lexique berbère par des emprunts, essentiellement arabes.

d) le lexique berbère n'est pas doté de vocabulaires spécialisés et de terminologies afférents aux différentes disciplines et activités particulières.

C'est au redressement de ces imperfections que les diverses pratiques d'aménagement se sont attelées. Ces pratiques sont déjà anciennes, portées tout d'abord par des militants de la cause berbère, et ensuite par quelques universitaires berbérisants. Il ne s'agit pas ici de quantifier les résultats de ce tout ce qui a été réalisé, mais plutôt

d'évaluer les méthodologies adoptées relativement aux objectifs que chaque aménageur, ou chaque collectif d'aménageurs, s'est fixé.

5. Les domaines de l'aménagement

5.1 De la notion à l'écriture

Le premier domaine de l'aménagement concerne la notation et l'écriture. C'est sans doute à ce niveau que de grandes avancées ont été réalisées. On tend actuellement à l'utilisation d'une notation phonologique et grammaticale qui fait plus ou moins l'unanimité des chercheurs. De même que l'adoption institutionnelle des divers systèmes graphiques dits « tifinagh » et leur introduction dans le système éducatif et le paysage scriptural, sont des victoires pour la cause berbère, bien que le « tifinagh » ait beaucoup plus une portée symbolique qu'un réel effet sur la promotion de la langue.

5.2 Le renouvellement lexical

Le renouvellement lexical a pris deux orientations. La première orientation porte sur le lexique commun. La chasse aux emprunts arabes est sans doute le champ de prédilection des aménageurs. Les motivations de l'aménagement lexical relèvent souvent beaucoup plus d'une militance exaspérée que des études académiques. Trois procédés sont utilisés pour « purifier » les vocabulaires des parlers berbères de l'emploi des vocables arabes :

a) exhumation et réhabilitation des termes endogènes bien attestés qui ont été jetés dans l'oubli par l'usage des emprunts. C'est ce procédé qui est fortement utilisé dans la pratique lexicographique. Un tel procédé est fondé sur les critères de production/réception.

b) importation de vocables endogènes en usage dans d'autres parlers éloignés. C'est ainsi, par exemple, que de nombreux termes du Touareg se trouvent utilisés par des locuteurs berbérophones des dialectes marocains. Une telle pratique concerne surtout des sphères d'intellectuels qui ont une connaissance métalinguistique des dialectes berbères.

c) création néologique pour ainsi ad hoc pour remplacer tous les emprunts, même ceux qui sont anciens et bien entérinés par l'usage. C'est ce dernier procédé qui a mobilisé le plus d'aménageurs émanant surtout du tissu associatif, défenseur de la cause berbère. On

a assisté ainsi, et on assiste toujours, à un remarquable foisonnement de néologismes dont la majorité, du moins dans le domaine marocain, font fi des structures morphologiques élémentaires de la langue endogène. Certains aménageurs poussent même leur audace jusqu'à remplacer des emprunts arabes anciens bien intégrés dans la langue et qui ont permis à nos poètes des assonances exquisés et des rythmes parfaits.

Un tel engouement pour la néologie, s'il est dicté sans doute par le sentiment de se réapproprier sa langue maternelle, altérée par les « vilains » mots arabes, n'est pas sans conséquences néfastes sur l'usage du berbère, car les néologismes, étant surtout individuels, ne peuvent que renforcer davantage les différenciations lexicales entre les parlers et dialectes, alors que les emprunts communs faits à l'arabe les rapprochent.

La deuxième orientation concerne la création terminologique. Un domaine bien cerné par plusieurs travaux qui proposent des listes de vocabulaires spécialisés afférents à telle ou à telle discipline ou activité : de la mathématique, de l'informatique, de la chimie, de la psychologie ... et même de la linguistique. Ces travaux, d'inégale importance, sans aucun impact sur la réalité sociolinguistique, puisque le berbère n'est pas une langue d'enseignement des disciplines scientifiques, ne servent en fait qu'à caresser l'ego de ceux qui les ont effectués, ce qui déjà un bien en soi.

5.3 Standardisation et normalisation

Le troisième domaine de l'aménagement est afférent aux objectifs de standardisation, de normalisation, d'uniformisation mis en avant pour pallier les différenciations dialectales. Plusieurs options et propositions ont fait l'objet de débats et de controverses. On peut en retenir trois, du moins dans le domaine marocain :

a) promouvoir un dialecte en langue référence, en soumettant les autres à une sorte d'allégeance, sommés alors de renoncer progressivement à leurs particularismes et à leurs propres caractéristiques ;

b) créer en laboratoire une langue de référence, une sorte de néo-berbère, à partir des différents dialectes en éliminant tout ce qui différencie et en élaborant une langue commune ;

c) laisser aux locuteurs du berbère toute la latitude de pratiquer leur langue comme ils l'entendent, tout en essayant d'encourager et d'orienter des rapprochements progressifs et étalés dans le temps, à travers le système éducatif, les médias, des rencontres, les mouvements de populations

Chaque aménageur prend position selon ses préférences et ses désirs. Dans tous les cas, et quelle que soit l'option adoptée, il est nécessaire de développer un savoir suffisant de l'usage ou des usages pour se permettre une pratique d'aménagement quelle que soit la composante de la langue qui est prise en considération.

Mais que sait-on au juste de la langue berbère dans toutes ses variétés ? La question peut sembler anodine. Soit ! Si l'intuition, une compétence pratique, à divers degrés néanmoins, est indispensable pour faire usage d'une langue naturelle, elle ne constitue pas cependant un savoir métalinguistique sur la langue pratiquée, sinon tous les locuteurs seraient des linguistes. Identifier une langue, dans toutes ses composantes, relève de la recherche scientifique outillée de concepts analytiques et menée par des spécialistes qui s'attèlent à décrire, à analyser et éventuellement à expliquer les faits d'un système linguistique en considérant ses différents paliers constitutifs.

Ce sont donc les travaux de recherche en linguistique qui permettent de mettre en évidence les traits et les particularités d'une langue et de constituer ainsi, recherche après recherche, un savoir suffisant qui rend le réel linguistique plus transparent. On aboutit par conséquent à des grammaires de la langue qui traitent de tous ses niveaux, allant de la prononciation des sons aux connexions sémantiques, en passant par les complexités syntaxiques. On aboutit aussi à des dictionnaires de plus en plus exhaustifs, recouvrant tous les domaines lexicaux.

Or, pour le berbère, on est encore très loin de ces réalisations idéales, bien que la linguistique berbère ait cumulé de nombreuses études académiques de grande teneur scientifique, se positionnant soit dans le sillage de la tradition grammaticale des précurseurs, soit dans l'enceinte de quelques théories: structuralisme, fonctionnalisme, générativisme, culliolisme.

Mais, dans tous les cas, les descriptions et les analyses proposées, portant soit sur l'identification générale d'un parler ou d'un dialecte, soit sur des faits de langue circonscrits, restent toujours

limitées aux corpus et aux données disponibles, et chacun chercheur avait les siens, constitués soit de ses propres intuitions, soit de collectes effectuées. Car à l'époque l'accès à l'usage du berbère n'était pas facile. La conséquence en est que plusieurs aspects de la pratique de la langue restent méconnus, voire inconnus, dont deux essentiellement : les structurations syntaxiques complexes et les connexions sémantiques et énonciatives qui constituent sans doute la charpente fondamentale d'un système linguistique.

Conclusion

Si la promotion d'une langue par aménagement nécessite donc un savoir métalinguistique suffisant de la langue à aménager, force est de constater que pour le berbère l'entreprise est loin d'être achevée. On imagine mal, pour garder notre métaphore sylvestre, un aménagiste de forêt procédant à son métier sans avoir pris la peine de connaître l'espace forestier qu'il doit aménager dans tous ses coins et recoins ! Il en est de même pour l'aménageur d'une langue ; d'autant plus que la langue est aussi un organisme vivant qui subit des évolutions fondées sur l'usage, car, comme le dit Coseriu :

« La langue se refait parce que l'activité de parler se fonde sur des modèles antérieurs et elle est parler-et-comprendre ; elle est dépassée par l'activité linguistique parce que l'acte de parler est toujours nouveau ; elle est renouvelée parce que comprendre est toujours comprendre au-delà de ce qui est déjà su au moyen de la langue antérieure à l'acte. La langue réelle et historique est dynamique parce que l'activité linguistique ne consiste pas à parler et comprendre une langue, mais parler et comprendre quelque chose de nouveau par l'intermédiaire d'une langue. » Coseriu, 1973/2007 : 175)

C'est pour cela qu'il faudra, à mon sens, avant même de procéder à des tentatives d'aménagement, parfaire le savoir métalinguistique portant sur le berbère, en instituant des projets de recherche de grande envergure, associant tous ceux, chacun dans sa discipline, qui s'intéressent à la berbérologie. Le statut institutionnel du berbère ayant enfin changé, lui ouvrant les portes des universités nationales par des accréditations de filières et des études doctorales, il

est possible de réanimer le regain pour des recherches académiques sur le berbère dans toute sa diversité, en les orientant vers la linguistique de l'usage. La priorité serait, sans doute, dans un premier élan, de constituer de vastes banques de données textuelles et lexicales dotées de moyens informatiques d'exploitation et qui seraient mises à la disposition aussi bien des chercheurs que des aménageurs, ce qui permettra à ces derniers d'y voir plus clair et de circonscrire de façon raisonnée les aménagements qu'ils proposent.

Références bibliographiques

AMEUR M., 2009 : Aménagement linguistique de l'amazighe : pour une approche polynomique. Rabat : *Asinag 3*, publications de l'IRCAM,.

CHAKER S., 2009 : Aménagement linguistique de l'amazighe : motivations, méthodologies et retombées. Rabat : *Asinag 3*, Publications de l'IRCAM.

COSERIU E., 1973/2007 : *Sincris, diacrisia e historia*. Madrid : Gredos.

TAIFI M., 1997 : Le lexique berbère entre l'emprunt massif et la néologie sauvage. *International Journal of Sociology of Language : Berber Sociolinguistics*. Berlin - New York : Mouton de Gruyter

TAIFI M., 2008 : L'emprunt au service de la poésie berbère. *Berber in Contact. Linguistic and sociolinguistic perspectives – Le berbère en contact. Etudes en linguistique et sociolinguistique*. Berber Studies, volume 22. Köln : Rüdiger Köppe Verlag.